

# EPoP | Renforcer le pouvoir d'agir et la participation des personnes en situation de handicap

*« Sans en avoir forcément conscience, au cours de notre vie avec un handicap nous accumulons tous plein d'astuces, de stratégies de compensation, du réseau... Bref un vrai savoir de l'expérience qui peut être utile à d'autres et qui est complémentaire aux savoirs des professionnels. »*

Arthur Aumoite, Référent pairs EPoP Hauts-de-France  
et intervenant pair malvoyant

## Formation « Intervenant pair »

Formation gratuite à destination  
des personnes en situation de handicap  
souhaitant devenir intervenants pairs.

Nombre de places limité.

Date limite d'inscription : [11 octobre 2021](#)

**Contact :** Arthur AUMOITE, Référent pairs régional EPoP, CREA I Hauts-de-France : 06 51 40 59 64  
[aaumoite@creaihdf.org](mailto:aaumoite@creaihdf.org)

# | Concrètement, c'est quoi un intervenant pair ?

C'est une personne qui transforme son **expérience de vie avec un handicap en expertise à transmettre aux autres** :

- Aux autres personnes en situation de handicap dans un objectif d'entraide,
- Aux secteurs sanitaire et social, pour faire évoluer l'accompagnement des personnes en situation de handicap,
- Aux administrations pour permettre aux personnes de participer aux choix qui les concernent,
- Aux acteurs du droit commun pour **soutenir l'accessibilité de tous à tout...**

## Exemples d'intervention :

« Un intervenant pair vient partager son expérience d'insertion professionnelle auprès de jeunes d'IMPro »

« Des parents viennent d'apprendre que leur enfant est porteur d'un trouble du spectre autistique : ils rencontrent une intervenante paire concernée elle-même par cette situation pour mieux le comprendre et mieux accompagner leur enfant. »

« Des intervenants pairs travaillent avec une entreprise pour concevoir des produits accessibles à tous. »

« Un intervenant pair intervient dans la formation initiale des futurs enseignants ou dans des écoles afin de sensibiliser les adultes et les enfants au handicap... »

**Tout est à imaginer... EPoP est là pour vous soutenir dans la définition et la mise en œuvre de votre projet personnel d'intervention...**

# | Et c'est quoi EPoP ?

EPoP est une démarche expérimentale nationale qui cherche à rendre automatique le recours à des intervenants pairs dans le secteur médico-social et dans le droit commun.

La démarche a été inaugurée par la secrétaire d'Etat en charge des personnes en situation de handicap, elle est soutenue par de nombreux acteurs associatifs et institutionnels.

EPoP est développé dans la région Hauts-de-France par le CREAI Hauts-de-France, par trois chargés de mission dédiés, dont deux en situation de handicap.

Pour atteindre son objectif, EPoP :

- Repère les initiatives et les intervenants pairs déjà dans cette dynamique dans la région, afin de constituer un annuaire. Cela permettra de rendre plus visibles et simples d'accès ces ressources.
- Sensibilise, forme et accompagne les acteurs du milieu spécialisé et du droit commun à l'intérêt de l'intervention de pairs,
- Soutient les intervenants pairs existants, en valorisant leurs actions, et en leur proposant des outils adaptés à leur statut (intervenant pair bénévole, auto-entrepreneur, salarié...),
- Développe le réseau en formant et en accompagnant de nouveaux intervenants pairs,
- Anime une dynamique partenariale sur le territoire...

La formation proposée s'inscrit dans ce cadre global.

En y participant, vous bénéficierez de l'ensemble de l'accompagnement proposé par EPoP jusqu'à la fin de la démarche en décembre 2023 :

- Valorisation de votre offre d'intervention,
- Propositions d'interventions auprès d'organisations partenaires du projet,
- Accompagnement personnalisé par le Référent Pairs Régional EPoP,
- Participation à des temps d'échanges de pratiques.

## **| Programme et planning de la formation**

La formation proposée est une formation socle qui vous accompagnera dans la définition de votre projet d'intervention.

### **Programme**

#### **Jour 1**

Découvrir le groupe, les formateurs et le contexte du projet EPoP.

Comprendre les enjeux de l'intervention par les pairs pour les personnes, les professionnels et la société (inclusion, autodétermination, valorisation des rôles sociaux...)

#### **Jour 2**

Découvrir les différentes formes de l'intervention par les pairs.

Les différents statuts des intervenants pairs.

Réflexion sur mon projet d'intervention.

#### **Jour 3**

Savoir reconnaître et partager ses propres savoirs expérientiels.

Ce que j'ai vécu, ce que je veux transmettre aux autres.

#### **Jour 4**

Développer ses habiletés relationnelles et professionnelles :

- Savoir organiser son intervention, la préparer et la réaliser
- Savoir interagir avec des acteurs différents,
- S'exprimer en public...

#### **Jour 5**

Approfondissement de son projet d'intervention.

Travailler en réseau, découvrir les ressources du territoire.

Des temps d'accompagnement en individuel et/ou en petits groupes supplémentaires seront également proposés pour répondre aux besoins particuliers des participants.

La formation construite sur mesure pour le projet EPoP sera portée par un regroupement associatif comprenant Campus Formation du GAPAS, la Chaire Autodétermination et Handicap, la FISAF et Trisomie 21 France.

L'équipe de formateurs comprendra des intervenants pairs en situation de handicap.

## Calendrier

### Roubaix

2 sessions de formations sont proposées (8 personnes par groupe):

- **Groupe 1** : 8, 9 Novembre / 1, 2 Décembre / 17 Janvier
- **Groupe 2** : 26, 27 Janvier / 2, 3 Mars / 23 Mars

### Amiens

2 sessions de formations sont proposées (8 personnes par groupe) :

- **Groupe 1** : 17, 18 Novembre / 10, 11 Janvier / 22 Février
- **Groupe 2** : 2, 3 Février / 9, 10 Mars / 24 Mars

## A qui est destinée cette formation ?

Cette formation est ouverte à toute personne en situation de handicap, de plus de 18 ans, qui souhaite transmettre les savoirs liés à son expérience de vie avec un handicap. Quelle que soit la situation de handicap.

La formation sera accessible à tous, y compris aux personnes non-lectrices.

EPoP est expérimenté sur les territoires de proximité d'**Amiens-Montdidier-Péronne** et de **Roubaix-Tourcoing**. Les personnes formées devront donc pouvoir intervenir sur ces bassins de vie.

## Conditions

La formation est totalement gratuite (les coûts de formation sont pris en charge dans le cadre de la démarche EPoP). Vos frais de déplacement et de restauration (repas du midi) seront également pris en charge sur justificatif.

## | Comment s'inscrire ?

Vous pouvez envoyer un email à Arthur AUMOITE ([aaumoite@creaihdf.org](mailto:aaumoite@creaihdf.org)) ou l'appeler au 06 51 40 59 64 pour lui communiquer les informations suivantes :

- Nom, prénom
- Date de naissance
- Adresse postale
- Numéro de téléphone
- Si vous souhaitez suivre la formation sur Roubaix ou sur Amiens.
- Et le moyen de communication à privilégier (téléphone, email, rendez-vous en face à face...)

Attention, le nombre de place est limité. Inscription avant le **11 octobre 2021**.

Dès la réception de votre demande d'inscription, nous vous recontacterons afin de valider ensemble votre projet de formation et de recueillir vos besoins en termes d'accessibilité.